

Agro-service

MAGAZINE NUMÉRO 1 - AVRIL 2020



GRIMME VARITRON 470

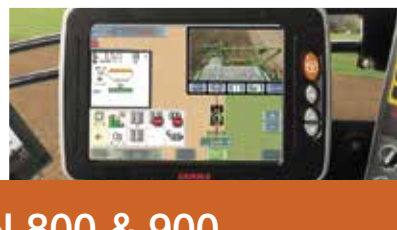
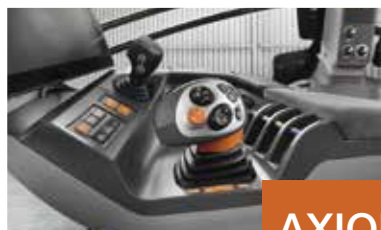


LEMKEN NOVA 14



MERLO E-WORKER





AXION 800 & 900

PUISSANCE, CONFORT & FIABILITÉ

Les AXION 800 & 900 sont la nouvelle norme en forte puissance. 10 modèles de 200 à 445 ch en 3 niveaux d'équipement. Au choix, avec powershift 'HEXASHIFT' ou CMATIC à variation continue. Des tracteurs fort maniables avec une répartition idéale du poids, ainsi toute la puissance moteur est convertie au maximum en traction. Grand choix d'options, autoguidage GPS, TELEMATICS: plate-forme de gestion des données et, NOUVEAU, le télégonflage CTIC, conçu et produit par CLAAS avec commande via iPad.

NOUVEAU: MAXI CARE Protect jusqu'a 1+4 ans

CLAAS

AG-TEC N.V.
S.A.

Rue Grand Champ 12
5380 Fernelmont
Tel: 081/250 909
info@ag-tec.be
www.ag-tec.be





Nous espérons que lorsque ce magazine sortira, le pire sera derrière nous, et que nous pourrons respirer à nouveau.

Tous les travaux printaniers étaient planifiés. Toutes les machines étaient propres et prêtes à démarrer. Le personnel était motivé pour entamer les travaux de fertilisation, de semis, de plantation et de pulvérisation. Et puis, soudainement, un ennemi a fait son apparition. Le pire depuis la Seconde Guerre mondiale, que nous ne connaissons d'ailleurs que par les livres d'histoire. Jamais auparavant le monde entier n'a eu à faire face à une telle situation. Le coronavirus a tout bouleversé. Au moment où nous rédigeons cet avant-propos, la crise n'a pas encore atteint son apogée. Nous espérons que lorsque ce magazine sortira, le pire sera derrière nous, et que nous pourrons respirer à nouveau.

En temps de crise, d'ignorance et de doutes, une association professionnelle est plus que jamais indispensable. Une association professionnelle qui défend également vos intérêts auprès des autorités. C'est la raison pour laquelle le secrétariat est en contact quotidien avec les décideurs politiques et avec le centre de crise du gouvernement. Nous avons dû les convaincre que le secteur de l'entreprise agricole est un secteur crucial pour garantir l'approvisionnement alimentaire à moyen terme. Pas de nourriture sans agriculture, pas d'agriculture sans entrepreneurs de travaux agricoles...

À chaque crise son côté positif. C'est l'occasion ou jamais de polir l'image du secteur agricole en général, et du secteur de l'entreprise des travaux agricoles en particulier. Les entrepreneurs de travaux agricoles sont bel et bien importants ! En tant qu'association professionnelle, Agro-Service a pour mission particulière de construire une image positive. C'est pourquoi nous organisons les « Contractor Days » les 16 et 17 décembre 2020, un événement de deux jours dédié aux entrepreneurs agricoles et leurs collaborateurs, qui inclut de nombreux séminaires. Réservez dès maintenant ces dates dans votre agenda. Ne manquez pas cet événement !

Nous souhaitons remercier tous ceux qui nous entourent : nos salariés, les indépendants auxquels nous faisons appel, les familles des entrepreneurs de travaux agricoles, sans oublier, bien entendu, les entrepreneurs de travaux agricoles mêmes. Ils sont tous les ambassadeurs de notre secteur. Nous avons besoin d'eux, ne les ignorez pas. Fin 2020, nous remettrons les insignes d'honneur « Expert des travaux agricoles », « Spécialiste des travaux agricoles » et « Espoir des travaux agricoles » à tous ceux qui s'inscriront. Il ne s'agit pas d'une compétition, mais tout juste d'un signe d'appréciation du secteur. Ceci représente l'opportunité idéale pour faire un compliment à nos collaborateurs. Nous espérons que vous vous inscrirez, et que vous encouragerez également vos collègues et vos collaborateurs à s'inscrire, pour nous permettre de rendre notre secteur plus tangible et plus résistant !

Nous ne répéterons jamais assez souvent que vos suggestions, problèmes et expériences restent les bienvenus au secrétariat. Ils serviront d'inspiration à vos collègues.

Prenez bien soin de vous et de vos proches dans ces circonstances difficiles !



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL AGRO-SERVICE

JOHAN VAN BOSCH ATTEND VOS RÉACTIONS • E-MAIL : JOHAN.VANBOSCH@SECTORS.BE

Suivez-nous sur Facebook

Si vous souhaitez rester au courant de nos activités et des actualités du secteur, ouvrez notre page Facebook et cliquez sur « J'aime » !

La page Facebook d'Agro-Service a été créée pour vous fournir la meilleure information possible, mais aussi pour mieux faire connaître l'organisation et ses services au grand public. De nouveaux messages pertinents seront publiés régulièrement, tels que des informations sectorielles, des présentations de nouvelles machines et des invitations à des événements.

Nous vous invitons à « aimer » notre page dès maintenant. Vous serez ainsi informé des nouveautés dès leur publication. Vous pouvez aussi « partager » notre page pour en augmenter notre visibilité sur Facebook..

Pour en savoir plus : <https://www.facebook.com/AgroServiceBE/>
<https://www.facebook.com/LandbouwServiceBE/>



D.V. VIDEO



Trelleborg TM1060.
Enrichissez vos cultures.

La nouvelle gamme TM1060 Trelleborg accroît l'efficacité des tracteurs de 80 à 300 chevaux. Elle protège le sol des conséquences néfastes liées au tassement et contribue à augmenter la productivité de vos opérations. Vos cultures sont semblables à des pierres précieuses : protégez-les.
www.trelleborg.com/wheels/nl



TRELLEBORG

BULLETIN D'INFORMATION ELECTRONIQUE

Recevez-vous déjà les bulletins d'information électroniques d'Agro-Service ? Ils représentent un moyen de communication rapide pour la diffusion de l'actualité du secteur, mais également le retour d'information. En juin, ce média nous a par exemple permis d'interroger nos membres sur l'accord social.

Si vous ne recevez pas encore le bulletin d'information électronique, n'hésitez pas à nous envoyer un courriel à agroservice@sectors.be.



20



30



34

Prochaines parution:

N° 2: 15/7/2020 • N° 3: 30/9/2020 • N° 4: 11/12/2020



37

3 AVANT PROPOS

NOUVELLES DE LA FÉDÉRATION

- 12 Nouvelles de l'Europe et de la CEETAR
- 13 Voyage des entrepreneurs 2020
- 14 Deviendrez-vous Lauréat du Travail ?

ACTUALITÉS

- 6 Corona virus (Covid-19)
- 7 Green Deal et agriculture
- 16 Code des sociétés : nouvelles mentions obligatoires sur vos factures
- 17 Parce que les pommes de terre sont importantes
- 19 Abus de pouvoir dans les relations B-TO-B
- 25 Peste porcine africaine: état des lieux
- 27 Remorques agricoles et outils trainés: quels changements en 2020?
- 29 Protégez vos secrets d'affaires
- 30 Remplissage et nettoyage du matériel de pulvérisation en Wallonie : n'oubliez pas de vous signaler!
- 32 Le point sur les biocides et l'obligation d'enregistrement
- 34 Accidents du travail survenus en 2018

ACTUALITÉS SOCIALES

- 8 L'impact du stress sur la faisabilité du travail en Flandre
- 20 Renforcement des contrôles sur la mise à disposition de personnel
- 22 Fumer sur le lieu de travail
- 23 Rémunérations CP 132

37 DOSSIER MÉCANISATION

Agro-service

«Agro-Service» est le bulletin périodique pour les membres de la Centrale Nationale Agro-Service, la seule organisation professionnelle des entrepreneurs de travaux agricoles et horticoles, entrepreneurs de pulvérisation, commerçants d'engrais et d'aliments de bétail.

Copyright: La Centrale Nationale Agro-Service n'est pas responsable pour l'usage des informations dans cette publication. Ne pas citer sans mentionner la source.

Editeur responsable: Johan Van Bosch,
Secrétaire Général Centrale Nationale Agro-Service,
Rue de l'Hôpital 31 B2, 1000 Bruxelles,
T 02 274 22 00, F 02 400 71 26,
agroservice@sectors.be
Numéro TVA: BE0410.344.444



CORONA VIRUS (Covid-19)

Attention : cet article fait état des mesures en place au 23 mars 2020. Consulter régulièrement notre site pour être au courant des dernières actualités : www.agroservice.be/fr/actualites

Depuis plusieurs semaines, nous traversons une crise sans précédent. En effet, le corona virus a plongé notre société dans un confinement quasi-total. Ces derniers temps nous avons reçu beaucoup de questions auxquelles nous allons répondre dans cette publication.

Puis-je continuer mon activité sans limitation ?

La règle générale est la suivante : « Le télétravail à domicile est obligatoire dans toutes les entreprises non essentielles, quelle que soit leur taille, pour tous les membres du personnel dont la fonction s'y prête. Pour les fonctions auxquelles le télétravail à domicile ne peut s'appliquer, les entreprises doivent prendre les mesures nécessaires pour garantir le respect des règles de distanciation sociale, en particulier le maintien d'une distance d'1,5 mètre entre chaque personne. Cette règle est également d'application pour les transports organisés par l'employeur. Les entreprises non essentielles dans l'impossibilité de respecter les mesures précitées doivent fermer. »

Les entreprises de travaux agricoles étant reprises dans la liste de

« Commerces, entreprises et services privés et publics qui sont nécessaires à la protection des besoins vitaux de la Nation et des besoins de la population », vous n'êtes pas obligé de suivre ces règles. Vous pouvez donc continuer votre activité quasi normalement.

Quelles mesures dois-je prendre avec mon personnel ?

Comme dit plus haut, les entrepreneurs de travaux agricoles étant reconnu comme activité essentielle, il n'y a pas beaucoup de contrainte qui s'applique à notre secteur. Néanmoins, afin de limiter la propagation du virus, nous vous recommandons vivement de respecter les règles suivantes:

- **Garder au moins 1,5 m de distance entre chacun (à l'atelier, au bureau, pendant la pause de midi etc.)**

- **Maximum une personne par cabine : ne pas autoriser une tierce personne à monter dans votre cabine, idem pour les voitures et camionnettes.**
- **Ne pas se serrer la main**
- **Se laver les mains régulièrement**
- **Ne pas autoriser l'accès à votre entreprise aux personnes extérieures**
- **Privilégier les contacts par téléphone**

!!! Si un membre de votre personnel montre des symptômes grippaux, il doit tout de suite contacter son médecin. Il doit arrêter de travailler immédiatement et doit rester impérativement chez lui !!! Par mesure de précaution, la cabine dans laquelle il a travaillé doit être soigneusement nettoyée afin d'éviter toute transmission indirecte.





GREEN DEAL et agriculture

Quelles mesures dois-je prendre avec mes clients ?

Il est primordial de protéger la santé de vos chauffeurs pour leur bien-être et afin de pouvoir garantir un service optimal à vos clients. Il faut donc que vos chauffeurs entre le moins possible en contact avec vos clients. Nous vous conseillons donc d'appliquer les conseils suivants avec vos clients :

- **Ne pas venir dans la cabine du chauffeur**
- **Ne pas se serrer la main**
- **Privilégier les contacts par téléphone**
- **Garder au moins 1,5 m entre chacun**

Plusieurs d'entre vous nous ont fait savoir que beaucoup de clients ne respectaient pas les règles de sécurité minimum avec les chauffeurs. Afin de vous aider au mieux et de faciliter la communication avec vos clients, nous avons créé une petite affiche qui rappelle ces règles. Cette affiche est imprimée en grand format au centre de ce magazine et aussi sur notre site : <https://agroservice.be/fr/corona-affiche> Nous vous conseillons d'imprimer cette affiche et de l'accrocher sur les machines qui sont susceptibles d'être en contact avec des clients.

Votre entreprise souffre des effets négatifs de cette crise ?

Plusieurs membres nous ont informé qu'il y avait des retards de livraison (parfois très importants) de commandes de certains produits comme les phytosanitaires ou des engrais, et surtout avec des produits venant d'Italie ou de Chine. Si vous aussi vous faites face à ce genre de problème (ou à d'autres), n'hésitez pas à nous en informer : agroservice@sectors.be

Vous voulez être tenu au courant des dernières informations concernant le Corona virus ?

Consultez régulièrement notre site web pour être au courant des dernières informations importantes pour notre secteur : www.agroservice.be/fr/actualites ●

La Commission européenne a présenté son Pacte vert pour l'Europe le 11 décembre 2019. Il s'agit d'une feuille de route, comportant près de cinquante actions clés, qui vise à rendre l'économie européenne durable en transformant les défis climatiques et environnementaux en réelles opportunités dans tous les domaines d'action, et à faire en sorte que la transition vers une Europe neutre sur le plan climatique soit équitable et inclusive pour tous.

Cette transformation radicale de notre modèle économique nécessite des investissements importants, estimés à 260 milliards d'euros par an. « La transition fonctionnera pour tout le monde ou ne fonctionnera pas », a déclaré la Présidente de la Commission Madame von der Leyen.

Quelles sont les actions importantes du Pacte vert européen pour les membres de la CEETAR (Confédération Européenne des Entrepreneurs de Travaux Agricoles, Ruraux et Forestiers) ? Bien qu'il soit difficile pour le moment d'avoir une image détaillée de ces actions, on peut déjà affirmer que tant les initiatives générales que les mesures spécifiques auront une influence sur l'activité des entrepreneurs.

- Le Mécanisme de transition doit convaincre et soutenir les régions et secteurs les plus touchés par la celle-ci pour aller vers une société neutre d'un point de vue climatique. Ce Mécanisme comprend un Fonds de transition et un Plan d'investissement durable européen. Plus spécifiquement, il doit fournir des ressources aux régions et aux secteurs les plus touchés par la transition vers une économie sobre en carbone, tels que les secteurs dépendant des combustibles fossiles ou les procédés à forte empreinte carbone.
- L'Acte européen pour le climat sera la première législation européenne globale sur la neutralité climatique : elle fixera dans un texte de loi l'objectif visant à atteindre la neutralité climatique en 2050. Le Pacte européen pour le climat veillera à ce que toutes les politiques de l'UE participent à l'objectif de neutralité climatique et donc à ce que tous les secteurs apportent leur contribution.
- Dans sa Stratégie pour la Biodiversité, la Commission exposera la position de l'UE pour la Conférence des Parties à la Convention sur la biodiversité. Parmi les objectifs clés figurent la protection de la biodiversité à l'échelle mondiale et les engagements à s'attaquer aux principales causes de réduction de la biodiversité dans l'UE. La Stratégie pour la Biodiversité définira des mesures spécifiques pour atteindre ces objectifs. Toutes les politiques de l'UE devront contribuer à la conservation et à la restauration du capital nature de l'Europe.
- La Commission élaborera des plans stratégiques pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement avec la stratégie « De la ferme à la table » (au printemps 2020). Ces plans tiendront compte de la volonté croissante de réduire l'utilisation et les risques liés aux pesticides chimiques et à l'utilisation d'engrais et d'antibiotiques. Cette stratégie contribuera aussi à la réalisation d'une économie circulaire. Elle comprendra également des propositions visant à améliorer la place des agriculteurs dans la chaîne de valeur (les entrepreneurs ne sont pas encore mentionnés !).
- Enfin et surtout, une nouvelle Stratégie européenne pour la forêt sera lancée, orientée vers la promotion de la bio-économie, dans le respect des principes écologiques favorables à la biodiversité ●

Le taux de faisabilité d'un travail est la proportion de travailleurs qui ont un emploi de qualité. Il concerne la proportion de travailleurs qui n'identifient pas de problème dans leur travail par rapport aux 4 aspects suivants: fatigue mentale (stress au travail), bien-être au travail (participation au travail et motivation), opportunités d'apprentissage (opportunités de maintien et développement des compétences) et équilibre entre vie professionnelle et vie privée (combinaison de vie professionnelle, vie familiale et vie sociale).

En 2019, le taux de faisabilité du travail était de 49,6%. La proportion de travailleurs ayant un emploi faisable a donc diminué de façon significative par rapport à 2016 (51,0%) et à 2013 (54,6%). L'amélioration de la faisabilité sur le marché du travail flamand enregistrée au cours de la décennie précédente s'est donc évaporée. Si l'on compare les données de 2019 avec celles de la mesure de référence de 2004 (degré de faisabilité de 52,3%), on constate une baisse significative de 2,7 points de pourcentage. L'objectif du Pacte 2020 visant un taux de faisabilité d'au moins 60% n'est pas atteint.

Sur la base des données de 2019 du Vlaamse werkbaarheidsmonitor, nous pouvons à nouveau confirmer que la qualité de l'emploi est d'une importance primordiale pour garder les gens au travail plus longtemps. Il semble que 81,3% des travailleurs de plus de 40 ans ayant un emploi faisable

s'attendent à pouvoir continuer à travailler jusqu'à l'âge de la retraite. Cette proportion diminue systématiquement lorsque les personnes concernées sont confrontées à une situation problématique ou à un ou plusieurs aspects qui influencent la faisabilité : les scores passent de 55,6% (un seul aspect ayant un impact négatif sur la faisabilité), à 36,1% (deux aspects) et à 17,4% (trois ou quatre aspects).

La baisse du degré de faisabilité est en grande partie due aux développements dans le domaine du stress au travail. La part des travailleurs en situation problématique de **fatigue mentale** a augmenté de façon significative, passant de 29,3% en 2013 à 34,2% en 2016 et à 36,8% en 2019. Par conséquent, la proportion de travailleurs ayant des problèmes de fatigue mentale a augmenté de près de huit points de pourcentage par rapport à la mesure de référence de 2004 (28,9%).

L'impact du **STRESS SUR LA FAISABILITÉ**

